

CE QUI PEUT ÊTRE MIS DANS LE NOUVEAU SAC BLEU ✓

P EMBALLAGES PLASTIQUES



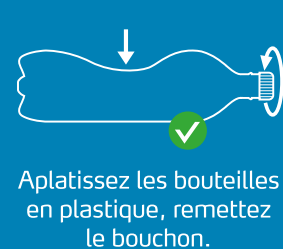
M EMBALLAGES MÉTALLIQUES



C CARTONS À BOISSONS



Les bonnes règles de tri



- Videz entièrement les emballages
- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres
- Volume maximum des emballages: 8L

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux



CE QUI EST INTERDIT DANS LE NOUVEAU SAC BLEU ✗

- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- ✗ Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8L



ATTENTION!



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

NOTES:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Plus d'infos?

www.lenouveausacbleu.be



AFFICHEZ CE POSTER AU-DESSUS DE VOS POUBELLES.